

## L'INDUSTRIE

LA CHAUSSURE—LES MESURES DE PROTECTION ENVISAGÉES  
PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce. Cette question a déjà été posée au premier ministre. Elle concerne la situation déplorable où se trouve l'industrie de la chaussure au Canada. Si le gouvernement n'intervient pas, on peut s'attendre à de nombreuses mises à pied. Quelle mesure le gouvernement va-t-il prendre pour assurer une certaine protection à cette industrie qui a certainement besoin de l'aide du gouvernement fédéral?

**L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant):** Je puis dire au député que le ministre de l'Industrie et du Commerce et ses collègues du cabinet en ont discuté hier et qu'il a été question des problèmes mentionnés par le député. La situation est donc à l'étude. D'autres rencontres auront lieu entre le gouvernement et les représentants des syndicats concernés et quand des mesures seront prises, je puis assurer au député que la Chambre sera mise au courant.

**M. Alexander:** Je constate avec plaisir que pour une fois le gouvernement agit. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a écarté le genre de mesures qui ont été prises pour protéger l'industrie textile? Allons-nous faire la même chose pour protéger l'industrie de la chaussure?

**M. MacEachen:** Le député a attiré l'attention de la Chambre sur les mesures efficaces qui ont été prises par le ministre de l'Industrie et du Commerce à l'égard de l'industrie textile.

**Des voix:** Oh!

**M. MacEachen:** D'autres industries chez nous connaissent des problèmes semblables. Le député se rendra compte, bien sûr, que même s'il y a peut-être lieu de prendre des mesures semblables pour régler les problèmes auxquels il pense, ce n'est pas nécessairement le cas. Mais on envisage certaines mesures.

● (1450)

**M. Alexander:** Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si je ne m'abuse, le premier ministre suppléant doit rencontrer des responsables à ce sujet. Peut-il me donner une idée de la date probable où ces entretiens seront terminés afin que le gouvernement puisse faire une déclaration à la Chambre sur les mesures qu'il compte prendre? A-t-il fixé une date limite?

## Questions orales

**M. MacEachen:** Non, monsieur l'Orateur. Les rencontres en question doivent se dérouler entre les syndicats et le ministre du Travail d'ici quelques jours.

\* \* \*

## LES TRANSPORTS

LES TRANSBORDEURS DE LA CÔTE OUEST—L'ÉCART ENTRE  
L'EST ET L'OUEST AU CHAPITRE DES SUBVENTIONS À L'ÉGARD  
DES SERVICES

**M. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le 11 février dernier, le premier ministre, en réponse à une de mes questions concernant les subventions aux services de transbordeurs de la côte ouest, a pris note de cette question au nom du ministre des Transports. Le premier ministre a déclaré le 22 décembre qu'il restait encore une décision à prendre au sujet de l'octroi des subventions au service de la côte ouest. Le ministre des Transports peut-il nous dire si cette décision, quelle qu'elle soit, a été prise, et si le gouvernement est disposé à appliquer de façon un peu plus équitable le programme de subventions des services de transbordeurs de nos côtes?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, nous sommes encore en pourparlers avec la Colombie-Britannique pour le moment. Nous nous efforçons de déterminer nos responsabilités respectives et le rôle que le gouvernement peut jouer. Nous poursuivons ces discussions dans un esprit de collaboration étroite et j'espère qu'il y aura du nouveau sur ce plan d'ici quelques semaines.

**M. McKinnon:** J'ai une question supplémentaire pour le même ministre, monsieur l'Orateur. Dans les crédits de son ministère figure une somme légèrement supérieure à 125 millions de dollars affectée aux subventions, directes ou indirectes, accordées aux divers services de transbordeurs de la côte est, mais aucun montant n'est prévu pour ceux de la côte ouest. Faut-il en conclure que les inégalités actuelles de ce programme vont subsister pendant la prochaine année financière?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, comme nous l'avons indiqué très clairement, le gouvernement a l'intention d'appliquer de façon équitable la politique d'aide aux transports maritimes et d'autres programmes dans toutes les régions du pays, et c'est cet objectif que nous nous sommes efforcés d'atteindre, tant sur les côtes est et ouest, que sur les autres voies navigables. Sur la côte est, bien entendu, il y a deux services très particuliers que l'on doit traiter tout à fait différemment des autres de par leur nature, c'est-à-dire en raison des accords constitutionnels qui ont été conclus et dont il faut pleinement tenir compte.